Les grandes orientations des politiques économiques des États membres et de la Communauté pour 2000

2000/2119(COS) - 18/05/2000 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 372 voix contre 104 et 36 abstentions le rapport de M. Giorgos KATIFORIS (PSE, Gr), le Parlement européen souligne que la capacité à produire une forte croissance non inflationniste doit être un axe essentiel de la stratégie de retour au plein emploi et de passage à une économie fondée sur la connaissance, dans le contexte d'une économie sociale de marché. Faisant observer qu'une plus forte croissance implique davantage d'investissements et une main d'oeuvre correctement formée, le rapport recommande d'alléger les coûts et les charges administratives excessifs qui pèsent sur les jeunes entreprises, et d'entreprendre une réforme structurelle du marché de l'emploi. Il demande instamment aux États membres qui accusent toujours un retard sur le plan des réformes structurelles de renforcer la flexibilité des marchés. Le rapport estime qu'il est possible de réduire le niveau de la fiscalité dans de nombreux États membres et que les systèmes de sécurité sociale doivent être réformés, en sorte d'alléger la charge fiscale sur la création d'emplois. Il souligne aussi la nécessité de poursuivre l'assainissement budgétaire afin de garantir en permanence la stabilité des prix qui conditionnent la croissance économique. Le Parlement met en garde contre toute tentative d'utiliser les investissements publics pour gérer la demande; il se félicite que la Commission recommande de parvenir à un accord sur le paquet fiscal et approuve la recommandation d'opter pour des attitudes raisonnables lors des négociations salariales. Le rapport approuve également toutes les mesures visant à renforcer la concurrence, à libéraliser les entreprises publiques et à alléger les réglementations. Il demande tout particulièrement de créer des mécanismes communautaires de soutien aux associations de PME. En vue de tirer pleinement parti des potentialités de la "nouvelle économie", le Parlement demande aux États membres la définition de politiques en vue de soutenir des programmes de recherche et des investissements pour la formation professionnelle, le lancement d'une offensive en matière de compétences pour surmonter la pénurie de qualifications et l'augmentation des budgets pour l'éducation générale, les universités et la formation tout au long de la vie. Enfin, il souligne qu'il est nécessaire d'identifier les sources d'instabilité des marchés financiers internationaux et d'engager des négociations afin de réduire l'instabilité potentielle tout en préservant l'ouverture et la liberté des marchés des capitaux. Parmi les amendements qui ont été adoptés, l'un des plus importants rappelle que la crédibilité de l'euro dépend entre autres de la volonté politique des gouvernements d'agir en commun et regrette l'insuffisance des gouvernements pour coordonner leurs politiques budgétaires et fiscales au-delà de la seule résorption des déficits. Un autre amendement insiste sur l'importance du financement des pensions dans une société où l'espèrance de vie est plus élevée que jamais.